



Embauche du personnel enseignant

Processus de triage initial

Dans cette première étape du processus de sélection, le comité de sélection examine toutes les demandes reçues pour le ou les poste.s afin de déterminer quels candidats passeront les prochaines étapes du processus de sélection basé sur les facteurs suivants:

- (a) La formation et l'expérience en lien avec le ou les poste.s affichés.
- (b) La connaissance de l'enseignement en milieu minoritaire.
- (c) La disponibilité pour passer l'entrevue et pour occuper l'emploi.

Nous communiquerons avec les candidat.e.s choisi.e.s pour participer aux prochaines étapes.

Processus de sélection

1. Entrevue orale

Les candidats sélectionnés seront invités à participer à une entrevue orale avec les membres du comité de sélection. Dans l'entrevue, les candidats répondront à des questions liées à l'offre d'emploi pour leur permettre d'illustrer comment ils répondent aux exigences du poste et qu'ils possèdent les compétences et les connaissances nécessaires, etc. Lors des entrevues, les mêmes questions seront posées à tous les candidats.

2. Section écrite

Lors de l'entrevue, les candidats seront demandés de compléter une évaluation écrite afin de compléter le portrait des compétences essentielles en enseignement ainsi que les habiletés en communication écrite des candidat.e.s. Tous les candidats complèteront la même évaluation écrite.

3. L'évaluation des compétences interpersonnelles et aptitudes

Par la suite, les compétences interpersonnelles et aptitudes décrites dans l'offre d'emploi seront évaluées. Tous les candidats seront évalués sur la base de la même échelle d'évaluation par chaque membre du comité de sélection. Si le candidat a été supervisé par un membre du comité d'embauche, nous demanderons à cette personne de discuter des compétences interpersonnelles et aptitudes observées lors de la supervision. Si le candidat n'est pas connu à la CSLF ou n'a pas été supervisé, un membre du comité d'embauche complètera l'échelle de notation des compétences et habiletés requises en vérifiant les références fournies par le candidat.

4. Vérification des références

Un des membres du comité de sélection communiquera avec les personnes mentionnées comme références pour confirmer les renseignements fournis lors de l'entrevue et pour fournir des informations sur l'expérience de travail du candidat. Le comité de sélection peut prendre contact avec des références autres que celles fournies par le candidat. Pour les candidats qui ont une expérience préalable à la CSLF, la direction de l'école en question, ou autre, sera contacté comme référence.

5. Décision et avis aux candidats

Basé sur les résultats des différentes étapes du processus de sélection, le comité de sélection décidera quel candidat sera décerné le poste. Tous les candidats ayant participé à l'entrevue seront avisés de la décision de la CSLF.

Toute annonce de postes disponibles en enseignement à la CSLF va contenir le message suivant qui englobe l'ensemble des compétences recherchées :

En plus des exigences stipulées par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance concernant la formation initiale du personnel enseignant, la CSLF est à la recherche de candidat.e.s qui possèdent les compétences essentielles en enseignement (formations, planification, évaluation, différenciation pédagogique, gestion des comportements, connaissance de l'enseignement en milieu minoritaire) ainsi que les compétences interpersonnelles et aptitudes telles que la polyvalence, le respect des décisions prises, la capacité de travailler en équipe, le désir de vouloir s'améliorer, les aptitudes pour la communication et l'éthique de travail.

Échelle de notation des compétences interpersonnelles et aptitudes

Nom du candidat.e : _____

Pointage : _____ / 24 points

	1 Insuffisant	2 Modéré	3 Compétent	4 Excellent
<p>1- Démontre une certaine polyvalence afin de s'adapter à différentes situations.</p> <p>Indicateurs : Capable de s'adapter aux situations. Attitude positive.</p>				
<p>2- Est capable de respecter une décision prise par le superviseur.</p> <p>Indicateurs : Acceptation et support envers la décision.</p>				
<p>3- Démontre des aptitudes dans le travail d'équipe et la collaboration.</p> <p>Indicateurs : Respect envers les collègues et contribution à l'équipe.</p>				
<p>4- Fait preuve d'ouverture envers la critique constructive dans le but de s'améliorer.</p> <p>Indicateurs : Accepte la rétroaction et la met en application.</p>				
<p>5- Démontre des aptitudes en communication (comprendre et partager ses messages).</p> <p>Indicateurs : Écoute active, ton de voix approprié, message clair à l'oral et l'écrit.</p>				
<p>6- Fait preuve d'une bonne éthique de travail et s'acquitte de ses responsabilités.</p> <p>Indicateurs : Prêt à travailler, responsable, débrouillard, assidu.</p>				

Membre du comité d'embauche : _____

Date : _____